



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Monsieur Philippe TABAROT,  
Ministre délégué auprès du ministre  
de l'Aménagement du territoire et de  
la Décentralisation, chargé des  
transports  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris France

Paris, le 23 mai 2025

**Objet : Demande de report de l'échéance prévue au 1er octobre 2025 concernant la circulation des camions Euro V à plus de 40 tonnes sur le territoire national**

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de revenir vers vous afin de réitérer notre demande de report de la mesure prévue au 1<sup>er</sup> octobre 2025, interdisant la circulation des ensembles routiers Euro V à plus de 40 tonnes pour un transport routier réalisé entièrement sur le territoire national.

Comme nous vous l'avions exposé dans notre courrier de janvier dernier, cette évolution réglementaire entraîne des conséquences économiques particulièrement préoccupantes pour les entreprises du secteur, notamment dans un contexte où l'activité peine à retrouver son dynamisme et où les investissements restent à des niveaux historiquement bas.

Nos enquêtes récentes menées auprès de nos adhérents transporteurs ont mis en lumière des chiffres alarmants :

- 81 % des chefs d'entreprise indiquent ne pas avoir investi en matériel roulant au premier trimestre 2025, ce chiffre atteignant 87 % parmi les TPE ;
- 52,5 % des entreprises disposent encore de camions Euro V et pour 6% d'entre elles plus de 50% de leur flotte devra être remplacée pour se conformer à l'évolution de la réglementation ;
- 42 % des entreprises estiment que cette évolution aura un impact financier significatif, mettant en péril leur viabilité économique.

Loin de remettre en cause la nécessaire transition vers des véhicules plus respectueux de l'environnement, nous insistons sur la difficulté pour les transporteurs de procéder au renouvellement de leur parc dans les délais impartis. Pour de nombreuses TPE et PME, les contraintes économiques actuelles rendent ces investissements inenvisageables à court terme, risquant ainsi de fragiliser un secteur déjà éprouvé.

Face à ces constats, et au regard des résultats de nos enquêtes, nous sollicitons de votre part un report de cette échéance ce qui permettrait aux entreprises de mieux anticiper leurs investissements et d'adapter progressivement leur flotte aux nouvelles normes. Ce délai permettrait par ailleurs d'éviter des restructurations brutales et des pertes d'emplois dans notre secteur.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour échanger sur les modalités d'un report éventuel.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Florence BERTHELOT



La Déléguée Générale

**Copie adressée à :**

- Mr. François REBSAMEN, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation.
- Mr. Bruno RETAILLEAU, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur